



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Vu l'arrêté du 24 juillet 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),

- Vu l'arrêté du 24 juillet 2015 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPET),

- Vu l'arrêté du 15 octobre 2015 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPET et des CAER-CAPET ouverts au titre de la session 2016,

- Vu les propositions de la présidente de jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPET et du CAER-CAPET, section économie et gestion option informatique et systèmes d'information, est constitué comme suit pour la session 2016 :

Présidente

Mme Christine GAUBERT-MACON
Inspecteur général de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Eric DESCHAINTRE
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

Académie de STRASBOURG

Membres du jury

Mme Tiphaine ACCARY BARBIER
EC.R professeur certifié bi-admissible

Académie de LYON

M. Khalid CHERIF MESSAOUDI
Professeur certifié

Académie de STRASBOURG

Mme Florence HUBERT
Professeur certifié

Académie de DIJON

M. Aziz JATTI
Professeur certifié hors classe

Académie de VERSAILLES

Mme Jeannine LARBI
Professeur certifié hors classe

Académie de VERSAILLES

M. Baptiste PESQUET
Professeur agrégé de classe normale

Académie de LYON

Mme Marie-Dolorès ROBERT
Professeur certifié

Académie de STRASBOURG

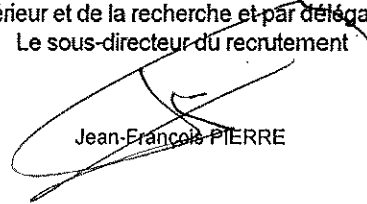
M. Olivier TROESTLER
Professeur certifié

Académie de STRASBOURG

Article 2 : La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 23 novembre 2015

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE